

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL



STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR RURAL (SDSR/2025)

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE (PDRI)

REQUETE DE FINANCEMENT

Novembre 2012



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL

FICHE DE PRESENTATION DU PDRI

OBJECTIF GENERAL :

Contribution à la réduction de la pauvreté à travers la création d'une croissance soutenue et régulièrement progressive, à même d'assurer la sécurité alimentaire des populations, en particulier les plus vulnérables.

OBJECTIFS SPECIFIQUES :

- *Développement des filières animales et végétales pour accroître les productions et renforcer la compétitivité des filières*
- *Création d'emplois et de revenus en milieu rural*
- *Gestion raisonnée et durable des ressources naturelles*
- *Bonne gouvernance et responsabilisation des acteurs*

COMPOSANTES DU PROGRAMME :

- *Composante 1 : Valorisation des productions de l'Elevage*
- *Composante 2 : Développement de l'agriculture irriguée*
- *Composante 3 : Optimisation et appui à l'agriculture de subsistance*
- *Composante 4 : Mise en valeur agricole des zones humides*
- *Composante 5 : Recherche - Formation -Vulgarisation*
- *Composante 6 : Appui institutionnel et renforcement des capacités*

COUT GLOBAL DU PROGRAMME :

- *116, 670 milliards d'ouguiyas : 416,680 millions de dollars \$USD.*

IMPACTS ATTENDUS :

- *Une production brute additionnelle de 234 570 T de céréales soit environ 23% des besoins de consommation de la population dont 170 550 tonnes en maîtrise totale d'eau (irrigué).*
- *Une production additionnelle de 19 200 T de lait (26% de nos importations de lait en 2011).*
- *Une valeur de production annuelle additionnelle de l'ordre de 24 100 millions UM (au prix de 2012).*
- *Une valeur ajoutée annuelle additionnelle de l'ordre de 18 980 millions UM.*
- *Des emplois annuels additionnels de l'ordre de 1 050 000 H.J. (soit l'équivalent de 3 281 ETP).*
- *Les programmes dans la zone pluviale bénéficieront directement à environ 73 500 ménages.*

TABLE DE MATIERES

FICHE DE PRESENTATION DU PDRI	I
OBJECTIF GENERAL :	I
OBJECTIFS SPECIFIQUES :	I
COMPOSANTES DU PROGRAMME :	I
COUT GLOBAL DU PROGRAMME :	I
IMPACTS ATTENDUS :	I
TABLE DE MATIERES	I
LISTE DES ACRONYMES	II
LISTE DES TABLEAUX	III
RESUME EXECUTIF	1
INTRODUCTION	3
OPERATIONS DES PTFS (BM, BID, BAD ...) DANS LE SECTEUR RURAL	4
CONTEXTE	4
LE SECTEUR RURAL	7
ASSISTANCE TECHNIQUE	9
MISE EN ŒUVRE (DESCRIPTIF DU PROGRAMME)	9
COMPOSANTE 1 : VALORISATION DES PRODUCTIONS DE L'ÉLEVAGE	9
COMPOSANTE 2 : DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE IRRIGUÉE	12
COMPOSANTE 3 : OPTIMISATION ET APPUI À L'AGRICULTURE DE SUBSISTANCE	17
COMPOSANTE 4 : PROGRAMME DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DES ZONES HUMIDES	20
COMPOSANTE 5 : RECHERCHE, FORMATION ET VULGARISATION	23
COMPOSANTE 6 : APPUI INSTITUTIONNEL ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	25
MISE EN ŒUVRE ET COORDINATION DU PROGRAMME (DISPOSITIFS INSTITUTIONNELS)	28
JUSTIFICATIFS ET RESULTATS ATTENDUS DU PROGRAMME	28
Annexe 2 Localisation géographique des projets	30

Equivalence monétaire

Unité monétaire=Ouguiya (UM)

1\$USD=280 UM

LISTE DES ACRONYMES

AGR	Activité Génératrice de Revenu
BAD	Banque Africaine de Développement
BID	Banque Islamique de Développement
BM	Banque Mondiale
CAIE	Centrale d'Approvisionnement en Intrants d'Elevage
CPB	Casier Pilote de Bogue
CNARADA	Centre National de Recherche et de Développement Agricole
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CNERF	Centre National d'Elevage et de Recherche Vétérinaire
DA	Direction de l'Agriculture
DAR	Direction de l'Aménagement Rural
DAAF	Direction des Affaires Administratives et Financières
DE	Direction de l'Elevage
DPCSE	Direction des Politiques, de la Coopération, du Suivi et de l'Evaluation
ENFVA	Ecole Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricole
MAED	Ministère des Affaires Economiques et du Développement
MCIAT	Ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme
MDR	Ministère du Développement Rural
MDPM	Ministère délégué au Premier Ministre, chargé de l'Environnement et du Développement Durable
MET	Ministère de l'Equipeement et des Transports
MHA	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
MIDEC	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
OND	Observatoire National de lutte contre la Désertification
OSA	Observatoire de Sécurité Alimentaire
PACBV	Projet d'Appui Communautaire des Bassins Versants
PAN/LCD	Plan National de Lutte Contre la Désertification
PPG	Périmètre Pilote du Gorgol
PDDAA	Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique
PDDO	Programme de Développement Durable des Oasis
PI	Plan d'Investissement
PIB	Produit Intérieur Brut
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PNIA/SDSR	Programme National d'Investissement Agricole/ SDSR
SAVS	Stock Alimentaire Villageois de Sécurité
SDSR	Stratégie de Développement de Secteur Rural
SONADER	Société Nationale de Développement Rural
SNSA	Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire
UM	Unité Monétaire= ouguiya
UNCACEM	Union Nationale de Coopératives Agricoles, de Crédit et d'Epargne

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Récapitulatif et coûts de la première composante	12
Tableau 2 : Impacts attendus à travers la mise en œuvre de la première composante	12
Tableau 3: Nouveaux aménagements par zone géographique	13
Tableau 4: Reprises programmées par wilaya	13
Tableau 5 : Récapitulatif et coûts de la composante 2	16
Tableau 6: Impacts attendus à travers la mise en œuvre de la composante 2	17
Tableau 7 : données techniques sur les 5 grands barrages de retenue	18
Tableau 8 : Récapitulatif et coûts de la composante 3	20
Tableau 9 : Impacts attendus à travers la mise en œuvre de composante 3	20
Tableau 10 : Répartition des superficies concernées par le projet TAMOURT N'AAJ	21
Tableau 11: Récapitulatif et coûts de la composante 4	22
Tableau 12: Impacts attendus à travers la mise en œuvre de la composante 4	23
Tableau 13 : Récapitulatif et coûts de la composante 5	24
Tableau 14 : Récapitulatif et coûts de la composante 6	27

RESUME EXECUTIF

La présente requête, d'un montant total de *116 670,26 milliards d'ouguiyas, soit 416,680 millions de dollars \$USD*, est relative au Programme de Développement Rural Intégré (PDRI) qui s'inscrit dans le cadre du Programme National d'Investissement Agricole de la SDSR pour les périodes 2012-2015 et 2015-2020. Elle vise la mise en œuvre d'une vingtaine de projets de développement relatifs essentiellement aux composantes suivantes :

- Composante 1 : Valorisation des productions de l'Elevage
- Composante 2 : Développement de l'agriculture irriguée
- Composante 3 : Optimisation et appui à l'agriculture de subsistance
- Composante 4 : Mise en valeur agricole des zones humides
- Composante 5 : Recherche – Formation - Vulgarisation
- Composante 6 : Appui institutionnel et renforcement des capacités

Le secteur rural est l'un des secteurs les plus importants de l'économie mauritanienne. En effet, plus de soixante deux pour cent (62 %) de la population du pays vit principalement des activités rurales ; il contribue pour 17% à la formation du PIB et il est le 2nd pourvoyeur d'emploi dans le pays (emploi environ 21% des actifs). Enfin, le secteur contribue de manière significative dans la couverture des besoins de consommation du pays en céréales (30% des besoins céréaliers), viande rouge (100%) et lait (30%).

La mise en œuvre de ce programme permettra une augmentation graduelle de la production annuelle à partir de 2013 pour atteindre, dès 2018, une production additionnelle d'au moins 234 570 T de céréales (23% des besoins de consommation de la population en 2018) dont 170 550 T en maîtrise totale d'eau et environ 19 200 T de lait (26% de nos importations de lait en 2011).

En matière d'emplois, elle permettra la création de l'équivalent de 1 050 000 hommes/jour par an en emplois directs tandis que les mises en valeur en zone pluviale et en décrue bénéficieront directement à environ 73 500 ménages agricoles.

Ledit programme consiste en la mise en œuvre d'une vingtaine de projets et programmes de développement relatifs aux principales activités suivantes :

- La construction de deux usines pour la valorisation de la production de lait ;
- L'implantation d'un centre d'insémination artificielle ;
- L'aménagement de 300 ha de petits périmètres irrigués en zone pluviale pour la production des cultures fourragères ;
- L'aménagement de 16 950 ha de périmètres irrigués ;
- L'aménagement de 5000 ha de décrue améliorée ;

- La construction de 5 grands barrages de retenue et la réhabilitation de 155 moyens et petits barrages ;
- Le développement des zones humides de Tamourt N'Aaj, (au Tagant) de Wenjé et de Mahmouda (au Hodh Chargui) ;
- La capitalisation des acquis du programme de «lutte contre la pauvreté dans l'AFTOUT Sud et le KARAKORO (PASKI) » et la poursuite de ses activités en mettant l'accent beaucoup plus sur les aspects économiques, l'organisation et la valorisation durable des ressources naturelles (PASK II) ;
- La mise en œuvre d'une composante d'appui institutionnel et renforcement des capacités.

INTRODUCTION

Le Présent programme portant sur la période 2013-2018 consolide et complète les efforts entrepris par le Gouvernement depuis les trois dernières années pour faire jouer au secteur rural son rôle majeur dans la croissance de l'économie. Il s'inscrit dans le cadre logique de la nouvelle stratégie du secteur rural élaborée par le Département et est directement aligné sur les axes 1,2 ,3 et 4 du CSLP III.

L'objectif global du Programme de Développement Rural Intégré (PDRI) est de contribuer à la réduction de la pauvreté à travers la création d'une croissance soutenue et régulièrement progressive, à même d'assurer la sécurité alimentaire des populations, en particulier les plus vulnérables.

Ses objectifs spécifiques sont les mêmes que ceux définis dans la nouvelle stratégie du développement du secteur (SDSR), à savoir :

- Le développement des filières animales et végétales pour accroître les productions et renforcer la compétitivité des filières ;
- La création d'emplois et de revenus en milieu rural ;
- La gestion raisonnée et durable des ressources naturelles ;
- La bonne gouvernance et responsabilisation des acteurs.

Le PDRI vise la mise en œuvre d'un ensemble de projets/programmes de développement dont notamment : i) la réalisation de travaux d'aménagements hydro-agricoles, ii) la maîtrise des eaux et la conservation des sols (construction des digues et diguettes, curage et faucardage des axes hydrauliques), iii) l'aménagement et la mise en valeur de zones humides, iv) l'aménagement et l'exploitation de périmètres irrigués en zone pluviale, v) le développement des cultures de décrue, vi) la mise en place de schémas directeurs pour le développement des principales zones de production, vii) la consolidation du programme d'amélioration de la maîtrise d'eau en zone pluviale « programme national de construction de barrages », (viii) la valorisation de la production en lait et l'amélioration de la santé animale, (ix) la capitalisation des acquis du programme de « lutte contre la pauvreté dans l'AFTOUT Sud et le KARAKORO(PASK) » en mettant l'accent beaucoup plus sur les aspects économiques, l'organisation et la valorisation durable des ressources naturelles (PASKII), (x) le renforcement de la Recherche, formation, et du conseil rural, (xi) l'appui institutionnel et le renforcement des capacités des structures en charge de la mise en œuvre du présent programme .

OPERATIONS DES PTFS (BM, BID, BAD ...) DANS LE SECTEUR RURAL

Globalement, la contribution des bailleurs au développement du secteur rural en Mauritanie est estimée à 2 % du total des aides extérieures sur la période 2007-2009¹, soit l'équivalent d'environ 12 milliards d'ouguiya.

Les principaux partenaires techniques et financiers comme la Banque Africaine de Développement, la Banque Islamique de Développement, la Banque Mondiale, le FADES, le FIDA et l'Union Européenne ont toujours apporté leur soutien au secteur rural.

En effet, au cours de la dernière décade (2002-2012), ces partenaires techniques et financiers ont réalisé (en financements directs et cofinancements) d'importants projets pour le pays.

Pour le financement du présent programme, la Banque Mondiale envisage, dans le cadre de sa nouvelle planification, d'appuyer le secteur agricole par une enveloppe de 75 millions de \$ USD, disponible à travers les projets WAAP, PGIRE/OMVS et GEF.

Le complément du financement de ce programme sera recherché auprès d'autres PTFS notamment la Banque Islamique de Développement et la Banque Africaine de Développement.

CONTEXTE

En dépit d'importants investissements réalisés ces dernières années le secteur du développement rural reste caractérisé par une contribution insuffisante à la croissance économique du pays. A titre d'illustration : (i) Les aménagements en agriculture irriguée, qui a absorbé la plus grande partie des investissements publics, ne représentent pas 30% du potentiel, avec des rendements irréguliers, globalement faibles, (ii) La production nationale en céréales n'a jamais dépassé 30% des besoins nationaux et (iii) Les sous-secteurs de l'élevage et de l'agriculture pluviale sont sous valorisés malgré leur importance et sont exploités de façon traditionnelle.

Par ailleurs, la pauvreté est élevée en milieu rural (59,3% en 2008) du fait de la forte dépendance de la pluie pour une grande partie des activités agricoles et du faible accès des populations aux services sociaux de base.

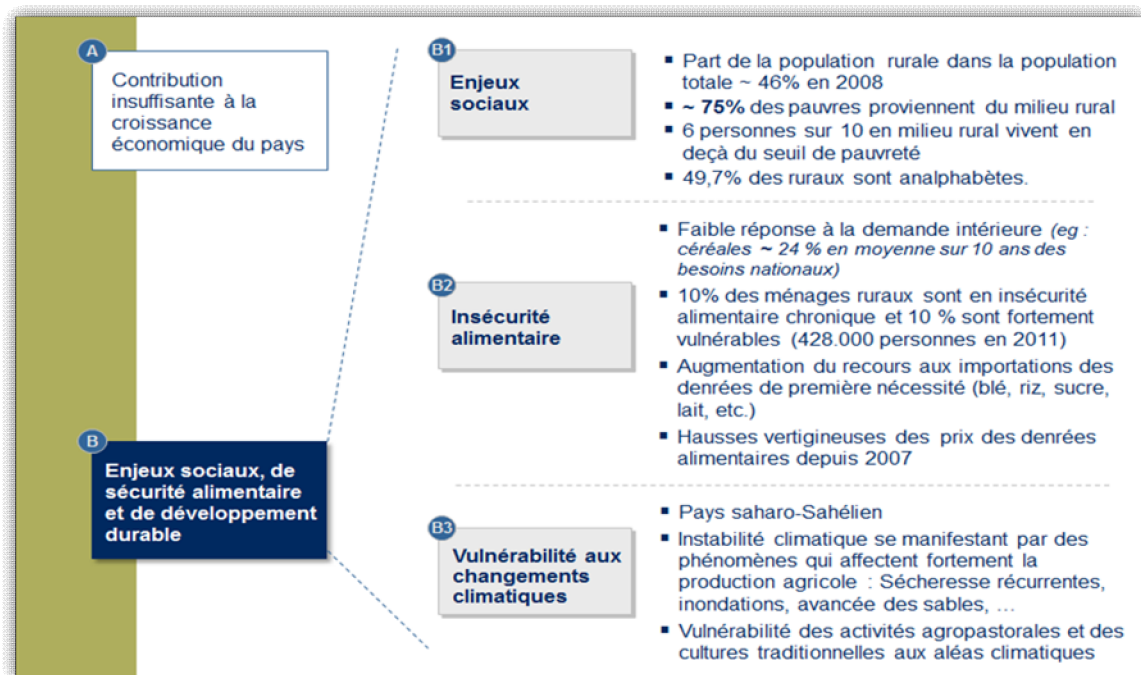
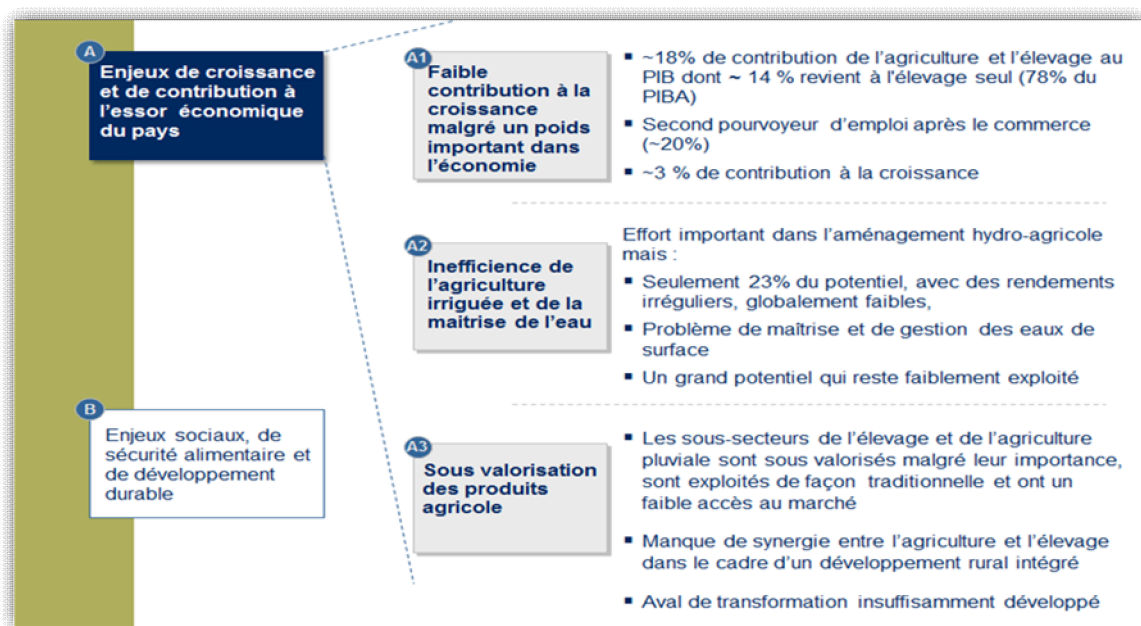
En 2011, le pays a importé environ 70% de ses besoins en céréales et produits alimentaires de base pour une valeur de 92,8 milliards² d'ouguiyas (soit 13% de nos importations). Les produits alimentaires importés sont essentiellement le blé, le riz, le lait, les huiles, les volailles et le sucre.

La production agricole était affectée essentiellement par le faible niveau : i) de maîtrise et d'utilisation des eaux de surface, ii) de développement des filières porteuses et

¹Banque mondiale : Document de Stratégie pays axé sur les résultats (DSPAR) 2011-2015

² Source ONS d'après la D.G. Douanes.

d'organisation des acteurs, iii) d'intensification et de mécanisation, iv) de politiques incitatives et v) de financement du secteur.



Pour parer à ces faiblesses, le Gouvernement a entrepris depuis 2009 la mise en œuvre d'un ensemble d'actions visant la relance du secteur dont notamment :

- L'augmentation du potentiel cultivable en irrigué par l'aménagement et la réhabilitation de 9 200 ha (dont 2 550 ha en cours de finalisation) ;
- L'amélioration de l'hydraulicité des axes sur 66,6 ha et 37 km pour faciliter l'irrigation des périmètres.
- Le désenclavement des zones de production (110 km de pistes rurales).

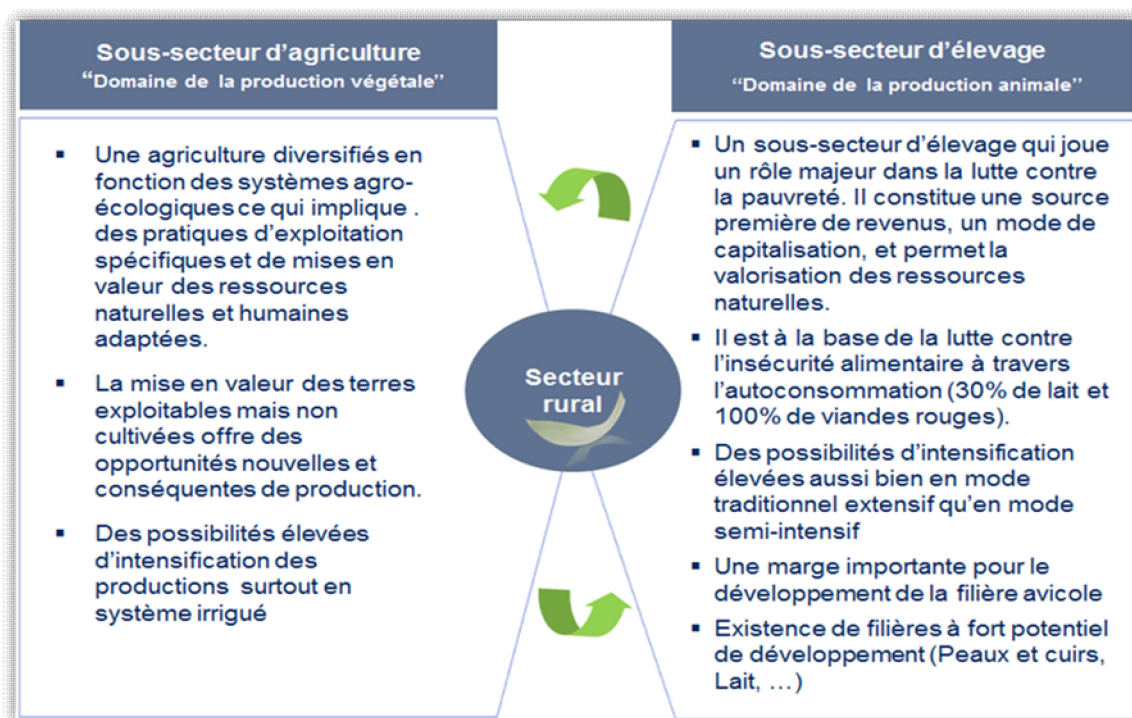
- La mise en place d'un programme d'insertion de jeunes diplômés chômeurs dans l'agriculture (185 déjà insérés sur une superficie d'environ 2 300 ha)
- La promotion de la diversification agricole sur les périmètres irrigués (introduction de la culture du blé sur 1050 ha à ce jour et promotion des cultures de pomme de terre et d'oignon).
- La sécurisation des cultures contre la divagation des animaux (protection de 50 000 ha « programme barbelé ») et les principaux déprédateurs (oiseaux, sauteriaux, sésamie).
- L'amélioration de l'accès aux services de travaux de sol et de moisson (création de la SNAAT) et l'introduction de la mécanisation en zone pluviale (labour et planage de 7 260 ha derrières barrages et dans les Graras et Tamouré).
- La résolution du problème de surendettement des agriculteurs en irrigué.
- La réhabilitation de 50 barrages et construction/confortement d'environ 950 digues/diguettes pour améliorer la maîtrise des eaux et du potentiel cultivé.
- L'amélioration de la conduite et du taux de couverture des campagnes de vaccination.
- Le lancement d'un programme d'amélioration de la productivité des vaches laitières (ferme d'insémination artificielle à Idini /3 programmées).
- L'amélioration et l'organisation de l'accès aux intrants agricoles.
- Le lancement d'un processus d'assainissement de la situation foncière en irrigué.

En outre, le Gouvernement a mis en place en septembre 2012, au sein de la Caisse de Dépôt et de Développement, une structure dédiée au financement du secteur rural.

C'est pour consolider l'effort entrepris, amplifier son contenu et étendre sa portée que la présente requête « Programme de Développement Rural Intégré » a été élaborée.

LE SECTEUR RURAL

Le secteur rural est l'un des secteurs les plus importants de l'économie Mauritanienne. En effet, plus de soixante-deux pour cent (62%) de la population du pays vit principalement des activités rurales. Il contribue pour 17% à la formation du PIB. Il est le 1er pourvoyeur d'emploi dans le pays (emploie environ 60% des actifs). Enfin, le secteur contribue de manière significative dans la couverture des besoins de consommation du pays en céréales, viande rouge et lait : il couvre environ 30% des besoins céréaliers, 30% des besoins en lait et assure une autosuffisance en viande rouge.



Le potentiel en terres cultivables est d'environ 513 000 ha. La culture pluviale dont les zones de concentration se situent au Sud, au Sud-est et au Centre et à l'Est, étroitement liée aux précipitations, s'étend sur un potentiel de 350 000 ha et comprend les barrages et bas-fonds (60 000 ha), le Walo et la décrue contrôlée (40 000 ha) et le Dièri (250 000 ha). L'agriculture irriguée est essentiellement concentrée dans la vallée du fleuve Sénégal où le potentiel est estimé à 135 000 ha. Enfin, environ 12 000 ha sont exploitables en maraîchage sur le littoral grâce notamment au projet d'Aftoul Essahli.

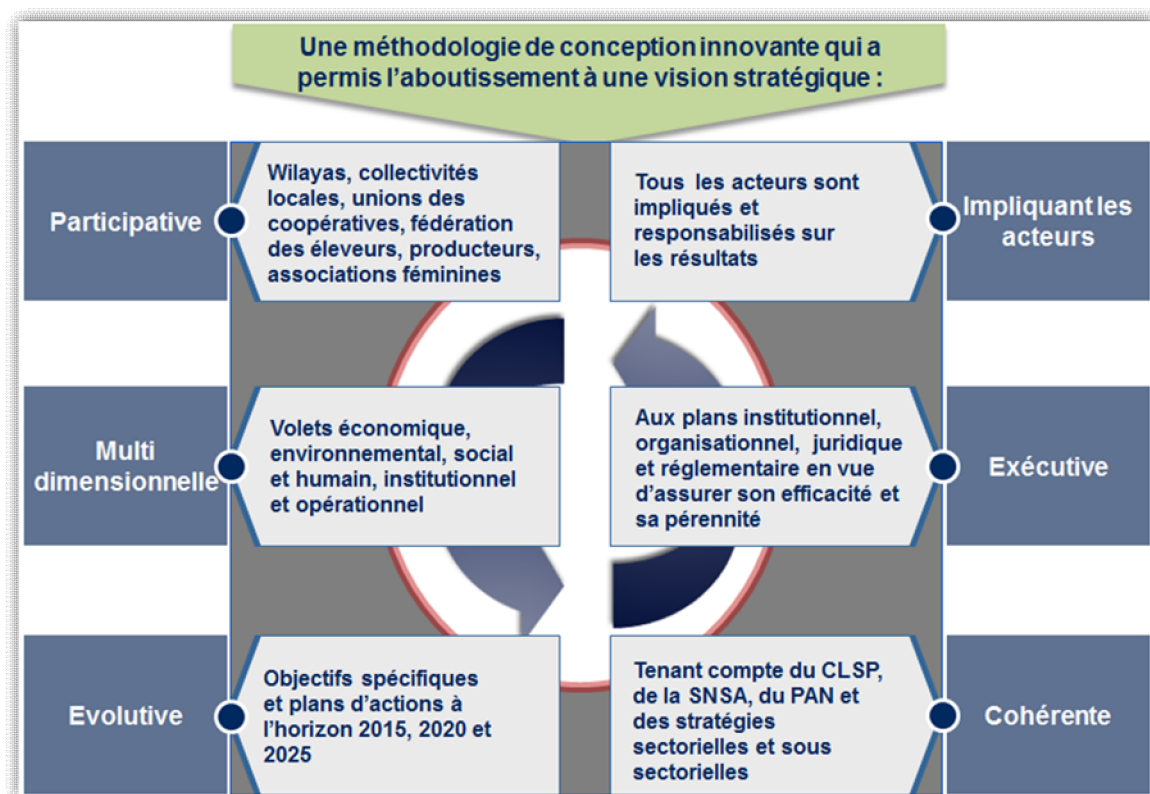
Au niveau du secteur oasien qui est localisé principalement dans les régions de l'Adrar, du Tagant, de l'Assaba et des deux Hodhs, le potentiel cultivable est d'environ 16 000 ha.

La moyenne³ annuelle de mise en valeur est estimée à 181 000 ha (soit 35% du potentiel). Ces mises en valeur ont permis une production annuelle moyenne brute de céréales de l'ordre 156 000 T.

Le mil et le Sorgho, souvent en association avec le Niébé et les pastèques, constituent les principales cultures sous pluies, tandis que le sorgho et le maïs sont les principales cultures de décrue. Le riz, le blé et les légumes sont cultivés en irrigué.

Dans le domaine de l'élevage, le pays dispose d'importants atouts, notamment : (i) un important potentiel en bétail (1,6 million de bovins, 1,4 million de camélins, 16 millions d'ovins – caprins) ; (ii) un énorme potentiel naturel favorable aux activités d'élevage ; (iii) l'existence de populations dont l'occupation dominante demeure la pratique de l'élevage avec un savoir-faire avéré dans ce domaine ; (iv) l'existence de races animales à fort potentiel et adaptées aux conditions climatiques ; (v) l'intérêt de plus en plus marqué des éleveurs-investisseurs capables d'impulser une nouvelle dynamique au secteur de l'élevage et (vi) la faiblesse des coûts de production de l'élevage traditionnel.

En vue d'une exploitation optimale de ce potentiel et afin d'atteindre les objectifs de développement économique et social assignés au secteur rural, le Département a mis en place une nouvelle stratégie qui vise la mise en place d'un cadre de développement global de toutes les composantes du secteur, qui est à la fois stable, cohérent et durable, permettant ainsi de diminuer sa forte dépendance de l'aléa climatique et de réduire les importations à travers l'augmentation de la production et de la productivité agricoles.



³ Source DPCSE/MDR (moyenne sur la période 1983-2012)

ASSISTANCE TECHNIQUE

Une assistance technique internationale de haut niveau sera mobilisée dès le démarrage du programme pour appuyer le Département dans le cadre de la mise en place des organes d'exécution du programme. Elle travaillera aussi avec la structure chargée de la mise en œuvre de la stratégie dans les différents aspects liés à cette mise en œuvre (organisation, planification etc....).

Elle apportera également un appui à l'identification des besoins en assistance technique de courte durée pour la réalisation des études programmées dans le PNIA/SDSR (élaboration des termes de référence des missionnaires et évaluation des prestations).

Cette assistance technique devrait être rigoureusement sélectionnée, soit à travers une agence de coopération partenaire, soit à travers un appel d'offres international. Le choix sera arrêté entre le gouvernement mauritanien et le bailleur lors des missions d'évaluation.

MISE EN ŒUVRE (DESCRIPTIF DU PROGRAMME)

Le Programme de Développement Rural Intégré se décline en six composantes, lesquelles comprennent une vingtaine de projets/programmes.

COMPOSANTE 1 : VALORISATION DES PRODUCTIONS DE L'ÉLEVAGE

Cette composante vise la promotion d'un secteur de l'élevage intensif et compétitif par le développement privilégié des filières animales et la valorisation de l'élevage extensif par la gestion durable des ressources naturelles.

Elle comporte trois projets distincts relatifs au renforcement des services agricoles et à la valorisation de la production de lait.

A) Projet de renforcement des services de l'élevage

Le plan de renforcement durable des services vétérinaires proposé est adapté aux contraintes et aux priorités nationales et est en conformité avec les normes de qualité de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE). L'enjeu est d'autant plus important que la Mauritanie aspire à s'ouvrir aux marchés régionaux et internationaux d'une part et souhaite améliorer la santé de son cheptel et la sécurité sanitaire des aliments d'autre part.

L'objectif général de cette activité est la mise aux normes internationales des services vétérinaires.

Les objectifs spécifiques sont :

- L'établissement et l'organisation de la chaîne de commandement des services vétérinaires ;
- Le renforcement des compétences et des ressources humaines ;
- Le renforcement des infrastructures vétérinaires ;
- Le renforcement des capacités de diagnostic du laboratoire vétérinaire ;
- La mise en place de programmes de surveillance et de lutte contre les épidémies à travers :
 - o Amélioration des compétences d'alerte et de réaction précoces par la Redynamisation et renforcement du Réseau mauritanien d'épidémiologie-surveillance (REMEMA)
 - o Formation et Professionnalisation des producteurs
 - o Renforcement des interprofessions par leur participation aux décisions d'investissement et de gestion du projet.

Le coût global de ce Projet est estimé à 2 800 000 000 d'ouguiya soit 10 000 000 USD, durée : 3ans

B) Projet de valorisation de la production du lait

Ce projet vise la valorisation de la filière lait par l'amélioration de la collecte du lait, sa transformation, la valorisation et la commercialisation des produits et sous-produits de l'élevage.

Il s'agit de mettre en place deux usines de traitement de lait (pasteurisé et UHT) dans le cadre d'un partenariat public privé au niveau d'une des zones de production. L'alimentation en lait de ces usines se fera à partir d'un système de collecte dans les bassins laitiers les plus importants de la zone d'implantation. A ce titre, des unités de collectes intermédiaires (8-10) de capacités moyennes de 500-1000 litres seront réalisées.

Les objectifs spécifiques de ce projet sont :

- Le développement socio-économique durable des collectivités locales
- L'augmentation de la valeur ajoutée dans la filière agro-industrie
- La création d'emploi
- La réduction de la pauvreté

Le coût du projet est estimé à 8 919 960 000 d'ouguiya soit 31 857 000 USD pour une durée estimative de 2 ans.

C) Projet d'implantation d'un centre d'insémination artificielle

La Mauritanie jouit d'un atout important : celui de posséder l'une des meilleures races bovines à viande de l'Afrique de l'ouest (ZEBU PEULH), ainsi qu'une excellente race laitière (ZEBU MAURE). Malheureusement leur potentiel n'est pas optimisé en raison des conditions alimentaires souvent déficientes.

Bien que l'essentiel de la production laitière mauritanienne soit destiné à l'autoconsommation ou à la redistribution à travers des systèmes de solidarité, le développement récent de la commercialisation du lait constitue un atout réel pour l'économie mauritanienne en raison de la dynamique engagée et des perspectives futures de développement de cette filière.

Le développement des productions animales notamment le lait, constituent un créneau indispensable pour l'amélioration des productions animales (stabilisation de la production, extériorisation du potentiel de production, etc.) et par conséquent de la lutte contre la pauvreté. Dans le domaine de la filière laitière, les actions prioritaires proposées prévoient notamment l'amélioration du niveau génétique des races bovines mauritaniennes par l'insémination artificielle, l'organisation des éleveurs en coopératives laitières et la définition et mise en œuvre d'un Programme Laitier National (avec tous les aspects d'amont en aval).

L'objectif du projet est l'amélioration de la productivité du troupeau (performances des paramètres zootechniques lait-viande) qui se traduit par la diminution des coûts de production et l'amélioration du revenu de l'éleveur. Cet aspect est particulièrement perceptible chez les animaux croisés (obtenus par insémination artificielle des vaches locales) dont la production s'améliore de 100% par rapport au type local. De ce projet sont attendues aussi :

- La diffusion rapide (dans le temps et dans l'espace) du progrès génétique ;
- La diminution du nombre de mâles à utiliser en reproduction et leur valorisation en production de viande ainsi que la renonciation aux géniteurs dans l'exploitation, notamment chez les petits éleveurs, ce qui permet d'économiser les frais d'alimentation et d'entretien de ces derniers.

Il s'agira essentiellement de la construction, de l'aménagement et de l'équipement d'un centre national d'amélioration ainsi que de dix (10) fermes pilotes laitières.

Le centre assurera :

- La sélection des animaux (bovins et caprins) ;
- La production d'azote ;
- L'importation de semences ;
- La mise en place d'un système d'identification animale et le suivi des paramètres zootechniques ;
- Le testage des semences importés et plus tard la production de semences ;
- La formation des inséminateurs et des éleveurs ;
- L'encadrement en matière de santé animale et de zootechnie ;
- La vulgarisation et l'animation de l'insémination artificielle (accompagnement technique).

Dans la zone qui s'apprête à l'intensification, il sera mis en place des fermes laitières pilotes où seront menées les activités d'intensification des productions animales (productions lait, viande, cultures fourragères, amélioration génétique, etc.).

Une ferme type est l'équivalent d'une étable constituée de locaux de stabulation des animaux, de traite et de conservation de lait de capacité moyenne de 100 vaches laitières avec box de capacités moyenne de 100 veaux/vêles.

Le coût est estimé à 1 330 000 000 d'ouguiya, soit 4 700 000 \$USD pour une durée moyenne de 3 ans.

Tableau 1 : Récapitulatif et coûts de la première composante

Projets	Coût (MILLIONS UM)	Coût (MILLIONS USD)
Projet 1 : Renforcement des services de l'élevage	2 800,00	10,00
Projet 2 : Valorisation de la production laitière (2 usines de traitement)	8 919 ,20	31 ,857
Projet 3 : Implantation d'un centre d'insémination artificielle	1 330,00	4,70
Sous-total composante 1	13 049,20	46,56

Tableau 2 : Impacts attendus à travers la mise en œuvre de la première composante

Indicateurs	SITUATION 2012	Résultats attendus (additionnels)	Résultats 2012+PDRI
Production lait bovin usiné (T)	6.264	19.200	25464
Importation du lait (T)	73.000	-19 200 (-26%)	54020
Valeur de production filière Bovine (Millions UM)	22.688	3.840	26528
Valeur ajoutée filière bovine (Millions UM)	21.300	3.280	24580
Création d'emploi filière bovine (ETP)	3.000	535	3535

COMPOSANTE 2 : DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE IRRIGUÉE

Cette composante vise le développement de l'agriculture irriguée et de décrue améliorée par la réalisation de nouveaux aménagements hydro agricoles, la réhabilitation de périmètres collectifs existants, la maîtrise de l'eau par la réalisation d'ouvrages structurants et l'amélioration de l'hydraulicité des axes. Elle comprend les Projets suivants :

A) Projet d'aménagement et de mise en valeur des périmètres irrigués villageois (PIV)

Ce projet vise l'aménagement de 12 000 ha de périmètres irrigués de différentes tailles au profit des communautés villageoises les plus démunies dans les wilayas du TRARZA, du BRAKNA, du GORGOL et du GUIDIMAGHA .

Les superficies à aménager ont été identifiées dans des zones qui s'apprêtent à l'intensification et à la diversification agricole (qualité des sols, proximité de l'eau et topographie des sites).

Les aménagements se répartissent comme suit :

a) Nouveaux aménagements (moyens et grands périmètres) :

Les nouveaux aménagements programmés sont résumés dans le tableau ci-après :

Tableau 3: Nouveaux aménagements par zone géographique

SITE	MOUGHATTA	COMMUNE	SUPERFICIE HA	SOURCE HYDRAULIQUE
<i>Nkik</i>	<i>Rosso</i>	<i>Rosso</i>	<i>320</i>	<i>M'Bleil</i>
<i>Tinyidir</i>	<i>Rosso</i>	<i>Rosso</i>	<i>500</i>	<i>Le Garack</i>
<i>Cheichiya (RF)</i>	<i>Rosso</i>	<i>JidrMohguen</i>	<i>572</i>	<i>Oum Lekhwa</i>
<i>Cuvette de Mbakh (RF)</i>	<i>Rosso</i>	<i>Rosso</i>	<i>700</i>	<i>Gouer</i>
<i>El Wassaa</i>	<i>KeurMacene</i>	<i>Keur Macene</i>	<i>1 860</i>	<i>Dialagona-Dioup</i>
<i>Extension CPB Boghé</i>	<i>Boghé</i>	<i>Boghé</i>	<i>3 000</i>	<i>Fleuve</i>
Total (superficie)	7 000 HA			

Les TDRs pour les études d'aménagement de ces superficies ont été élaborés et 6 bureaux d'études ont été short listés. Les offres de ces bureaux seront transmises fin décembre 2012.

b) Réhabilitation (reprise) de 5000 ha de périmètres villageois

Cette réhabilitation concerne 5 000 ha de périmètres villageois actuellement abandonnés, répartis comme indiqué dans le tableau ci-après :

Tableau 4: Reprises programmées par wilaya

Wilaya	villages bénéficiaires	Superficie totale	Observation
<i>Trarza</i>	<i>20</i>	<i>923 ha</i>	<i>Données techniques disponibles dans l'étude</i>
<i>Brakna</i>	<i>35</i>	<i>1297 ha</i>	<i>Données techniques disponibles dans l'étude</i>
<i>Gorgol</i>	<i>24</i>	<i>1780 ha</i>	<i>Données techniques disponibles dans l'étude</i>

Guidimagha	3	1000 ha	<i>Données techniques disponibles dans l'étude</i>
Total	79	5 000 ha	

Les études sont faites pour les aménagements de 2 000 ha : 1 000 ha au GORGOL (800 ha à FOUM GLEÏTA, 200 ha à BIREL BARKA) et 1 000 GUIDIMAGHA (400 ha à GHABOU, 300 ha à GOURAYE et 300 ha à WOUMPOU), et Les appels d'offre pour les travaux ont été lancés.

Pour les 3 000 ha restants, les études socioéconomiques ont été réalisées et les TDRs pour les études relatives aux travaux sont en cours d'élaboration.

Le coût global du projet d'aménagement des 12 000 ha est évalué à environ 100 296 000 \$USD soit 28 082 880 000 UM.

La durée estimative des études et travaux est de 5 années.

B) Projet d'aménagement de la cuvette orientale du Lac R'KIZ et de la zone de transition (3 000 ha)

Le Lac de R'KIZ est une vaste dépression de 30 km de long sur 5 km de large, située à une centaine de kilomètres au nord-est de Rosso. Il comprend deux cuvettes (orientale et occidentale) et une zone de transition entre ces deux cuvettes. Le lac est alimenté par le fleuve au travers de deux marigots longs d'une quarantaine de Kilomètres chacun : El AOUEIJA pour la cuvette orientale et le SOKAM pour la cuvette occidentale. Ces marigots sont équipés chacun d'un ouvrage de contrôle de remplissage.

Un périmètre irrigué de 870 ha a été aménagé en 1995/97 sur financement de la BID dans la zone dite de transition tandis que d'autres superficies sont aménagées en décrue contrôlée sur une superficie globale de 4 600 ha (2 400 ha sur la cuvette orientale et 2 200 ha sur la cuvette occidentale).

En 2003, la BID a financé une étude qui a pour objectif principal l'aménagement d'un périmètre irrigué de 2 400 ha dans la cuvette orientale de R'Kiz, en lieu et place du périmètre exploité en décrue contrôlée depuis 1986. La phase faisabilité de cette étude, qui couvre la superficie totale de la cuvette orientale, a été concluante et l'étude APD s'est achevée en mi-mai 2007.

L'objectif de cette sous-composante est l'aménagement de 3 000 ha (2 400 ha de la cuvette orientale et 600 ha de la zone transition).

Le marigot de LAOUEIJA qui alimente la zone du projet a été récalibré dans le cadre du projet PGIRE de l'OMVS en 2010 avec un résultat satisfaisant, ce qui a permis d'ailleurs de réaliser deux campagnes par an sur les périmètres existants (2010/2011 et 2011/2012). Des programmes de faucardage et de curage sont prévus annuellement dans les différents axes.

La durée du projet est estimée à 3 ans et son coût à 10 115 000 000 UM, soit 36 123 000 \$ USD.

C) Projet de relance de l'agriculture irriguée dans le Périmètre de FOUM GLEITA (1 950 ha)

En 2010, la coopération japonaise en partenariat avec le Département a élaboré une étude intitulée « étude de développement pour le projet de relance de l'agriculture irriguée dans le périmètre de Fouta Gleita en Mauritanie ». L'objectif de l'étude a été de (i) préparer un modèle de relance de l'agriculture irriguée applicable à la vallée du Gorgol afin d'améliorer la sécurité alimentaire de la zone (ii) préparer un plan d'action pour relancer l'agriculture irriguée dans le périmètre de Fouta Gleita, (iii) renforcer les capacités du personnel de la SONADER ainsi que des organisations d'agriculteurs de la zone du projet et autres organismes concernés. Le modèle de relance de l'agriculture porte sur la réhabilitation de 1 950 ha pour une population de 9 000 habitants (environ)

Cette étude comporte les éléments essentiels suivants :

- la réhabilitation du système d'irrigation et de drainage : Canal principal (8,2 km), primaire (20,01km), secondaire (30,1km) et tertiaire (200km) ;
- La réhabilitation des parcelles et des pistes d'exploitation ;
- La réhabilitation du système de drainage ;
- La protection de siphons (A1 à 16), grillage, etc. ;
- La réalisation d'un pont sur le Gorgol ;
- La réalisation de six ponts sur canaux principaux (6 unités) ;
- La reprise des pistes d'exploitations (70 Km) ;
- L'installation de lavoirs et abreuvoirs sur CP2 (3 unités) ;
- L'acquisition de tracteurs et accessoires (6 unités) ;
- L'acquisition de décortiqueuse vanneuse (15 unités) ;
- L'acquisition des Instruments de mesure de Qualité de riz.

Le Coût du projet : 1 960 000 000 UM soit 7 000 000 \$ USD pour une durée de réalisation de 3 années

D) Projet d'aménagement hydro-agricole de la zone du BRAKNA OUEST, phase II.

Les Unités Naturelles du Koundi situées à la confluence entre les régions du Trarza et du Brakna ont fait l'objet d'une étude d'aménagement qui a permis de dégager les orientations et pistes d'actions nécessaires pour mettre en œuvre un plan de développement intégré de la zone du Brakna Ouest.

Dans ce cadre, une première phase dudit plan d'aménagement est actuellement en cours d'achèvement sur financement de la BAD et de la BID ; cette phase a consisté: (i) au récalibrage des défluent de Ndiorol et du Koundo pour relancer l'agriculture de décrue sur 3 800 Ha et irriguée sur 1500 Ha, (ii) la réalisation d'une digue-piste de 68 Km et de deux bretelles d'accès de 20 Km pour désenclaver les zones de production et (iii) la relance de la culture maraîchère en faveur des coopératives féminines sur 110 Ha ainsi que la construction et équipement d'un centre de stockage et de conditionnement des légumes.

Considérant que cette zone est l'une des plus importantes poches de pauvreté du pays, une seconde phase du Plan de développement portant sur l'aménagement de 5 000 ha de terres cultivables en décrue améliorée (3 500 Ha) et en condition de maîtrise totale de l'irrigation (1 500 Ha) est programmée.

Le Coût est estimé à 5 600 000 000 d'ouguiya soit 20 000 000 \$USD pour une durée estimative de 5 ans.

E) Projet d'aménagement des axes hydrauliques

Les difficultés d'accéder aux ressources en eau sont liées aux effets des dépôts éoliens et d'enherbement qui ont contribué à boucher les axes hydrauliques réduisant ainsi la propagation des écoulements des eaux de ruissellement et des crues. Le mode de gestion du barrage de Dima a également entraîné un écosystème favorable à la prolifération des plantes aquatiques du type typha qui ont bouché les axes hydrauliques.

Pour assurer une bonne hydraulité des axes hydrauliques et faciliter et pérenniser la disponibilité de l'eau, pour les besoins d'intensification et de diversification agricoles, il est programmé la réalisation d'un programme annuel de curage et faucardage des principaux axes hydrauliques ainsi que la réhabilitation des ouvrages de régulations des eaux.

Il serait aussi procédé à la mise en place de mécanismes de gestion en relation avec les associations d'usagers (élaboration de cahiers de charges types à signer avec ces gérants éventuels et un échéancier de transfert de la gestion aux usagers).

Activités programmées :

Curage des axes hydrauliques sur une longueur de 70 Km et le faucardage sur une superficie de 150 ha.

Coût du projet : 4 228 000 000 d'ouguiya, soit 15 100 000 \$ USD (Etude : 100 000 \$ USD et travaux 15 000 000 \$ USD) pour une durée d'environ 5 ans.

Tableau 5 : Récapitulatif et coûts de la composante 2

Indicateurs	Superficie concernée	Cultures concernées	Coût (MILLIONS UM)	Coût (MILLIONS USD)
Projet 1 : Aménagement et mise en valeur des périmètres irrigués villageois	12.000 ha	Riz, Blé, maraichage	28.082	100,29
Projet 2 : Aménagement de la cuvette orientale du Lac R'KIZ et de la zone de transition	3.000 ha	Riz, Blé, maraichage	10. 115	36 , 123
Projet 3 : Relance de l'agriculture irriguée dans le Périmètre de FOUM GLEITA	1.950 ha	Riz, Blé, maraichage	1.960	7,00
Projet 4 : Aménagement hydro-agricole de la zone du BRAKNA OUEST, phase II	5.000 ha	Sorgho, maïs, Blé	5.600	20,00

Projet 5 : Aménagement des axes hydrauliques	70 km curés et 150 ha faucardés	4.228	15,10
Sous-total composante 2		49985,9	178,523

Tableau 6: Impacts attendus à travers la mise en œuvre de la composante 2

Indicateurs	SITUATION 2012	Résultats attendus (additionnels)	Résultats 2012+PDRI (C2)
Production céréalière totale brute en irrigué (T)	159.000	156.210	315.210
Valeur de production filière céréales en irrigué (Millions UM)	13.350	14.707	28.057
Valeur ajoutée filière céréales en irrigué (Millions UM)	4.163	7.940	12.103
Création d'emploi filière céréales en irrigué (ETP)	3.756	2.740	6.496

COMPOSANTE 3 : OPTIMISATION ET APPUI À L'AGRICULTURE DE SUBSISTANCE

A) Programme National de construction et de réhabilitation des barrages

a) Projet de construction et de réhabilitation de petits et moyens barrages

La collecte des eaux de surface est un souci permanent des populations. En effet, à la rareté chronique de l'eau suite à la diminution de pluies sont venus s'ajouter des besoins de plus en plus croissants en eau aussi bien pour la consommation humaine et animale que pour les besoins agricoles.

Les zones de barrages souffrent du déficit de financements à cause de leurs éloignements et de leurs enclavements.

Les objectifs principaux de ce projet sont :

- La construction et/ou la réhabilitation de 155 barrages ;
- La mise en valeur de 12 000 ha en cultures derrières barrages ;
- La clôture des 12 000 ha.

Les études ont été réalisées pour 60 barrages et les travaux ont démarré pour 24. Les études sont en cours pour 33 barrages.

Le coût du projet est estimé à 8 238 000 000 d'ouguiya, soit 29 420 000 \$ USD pour une durée de 5 ans.

b) Projet de construction de 5 grands barrages de retenue :

La réalisation des 5 grands barrages dont les TDRs sont déjà élaborés va permettre la mise en valeur d'une superficie complémentaire de 4 000 ha.

L'objectif global de la réalisation de ces ouvrages est l'amélioration quantitative et qualitative des productions agricoles et la contribution à la sécurité alimentaire. Les objectifs spécifiques sont :

- Développement des activités génératrices de revenus ;
- Fixation des populations dans leurs terroirs ; Inversion du flux de l'exode rural ; Création d'emplois ;
- Valorisation de l'élevage par les sous-produits agricoles et la disponibilité des eaux de surfaces dans les cuvettes pendant l'hivernage ainsi que sa disponibilité dans les nappes phréatiques pendant la saison sèche.

Les données techniques sur les 5 grands barrages de retenue sont résumées dans le tableau ci-après :

Tableau 7 : données techniques sur les 5 grands barrages de retenue

Nom du site	Wilaya	Moughataa	Longitude	latitude	H.moy	Objectif
EL Ghargue	Assaba	Barkéol	782936	1841950	15	Retenue d'eau avec aménagement aval
Tagou Talla	Gorgol	M'Bout			10	Retenue d'eau pour la décrue
Morfiyalé	Guidimak ha	OuldYenge	804876	1740174	10	Retenue d'eau pour la décrue
TachottMaydalla	Guidimak ha	Sélibaby	786690	1707248	12	
Bargatanni	Hodh El Gharbi	Tamcheket			15	Retenue d'eau pour la décrue

Un Appel d'Offres international pour les études de ces barrages a été lancé.

Le coût estimatif du projet est 4 500 000 000 d'ouguiyas soit 16 070 000 \$ USD
Durée : 5 ans

c) Projet d'aménagements de petits périmètres irrigués fourragers en zone pluviale (300 ha)

Il s'agit d'une irrigation économiquement viable et compatible avec les ressources disponibles à l'échelle de l'exploitation, répondant à un besoin exprimé par des bénéficiaires motivés (communauté villageoise, groupement d'intérêt économique, société agricole, opérateur individuel, etc.). Cette petite irrigation servira à promouvoir les filières fourragères pour soutenir la production animale (lait) en période sèche, maraichères et fruitières avec des appoints pour les cultures céréalières pratiquées dans les zones de retenues.

Les périmètres irrigués de production fourragère varieront de 0.5 – 10 ha selon l'agglomération et la densité des animaux de case. Cette sous-composante sera en liaison avec la composante relative à la valorisation de la filière lait.

Le coût du projet est estimé à 840 000 000 d'ouguiya soit 3 000 000 de \$ USD. Durée : 2 ans.

B) Programme de lutte contre la pauvreté dans l'AFTOUT Sud et le KARAKORO (PASKI)

Le PASK I a intervenu dans une zone appartenant, au «triangle de l'espoir» caractérisée par une très faible présence des institutions gouvernementales et par l'absence d'opérations de développement. Ses impacts les plus visibles ont été :

- l'appui à l'installation des communes rurales,
- la construction de nombreuses infrastructures de base,
- la mise en place des bases pour l'organisation de la société civile et son articulation avec les municipalités et pour le changement des comportements.

Une évaluation intermédiaire a été réalisée à partir de 2008 et a recommandé la poursuite des activités de ce programme en prenant en compte les principales recommandations suivantes :

- Recentrer le Programme vers des objectifs économiques, en valorisant les potentialités hydrauliques et agro-pastorales d'une manière optimale, diversifiée et durable;
- Intervenir en partenariat avec les autres acteurs présents;
- Promouvoir la maîtrise d'ouvrage communale pour les infrastructures sociales;
- Promouvoir les organisations de producteurs, les responsabiliser et les insérer dans des logiques de filières;
- S'adapter de façon pragmatique aux contraintes de la zone.

L'ensemble des éléments qui précèdent ont conduit à concevoir un programme pour la deuxième phase du PASK (PASK II) qui :

- Met l'accent sur ces aspects économiques et plus concrètement sur l'agriculture, l'élevage et la valorisation durable des ressources naturelles ;
- Encourage les petits producteurs ruraux à s'organiser afin de pouvoir innover et bénéficier équitablement de la valeur ajoutée des filières ;
- Poursuit et renforce la construction du tissu institutionnel, social et économique local, développe les relations de partenariat entre ces différents types d'acteurs et donne aux populations les plus pauvres la capacité d'y être des acteurs autonomes et pleinement reconnus.

Le PASK II interviendra sur une durée de huit (8) ans dans les moughataas de M'Bout, Ould Yengé et Kankossa.

L'objectif général du PASK II est d'améliorer les revenus et les conditions de vie des populations cibles.

Son objectif spécifique est de contribuer à construire, dans la zone du Projet, un tissu économique et social basé sur la valorisation des ressources naturelles qui soit durable, et inclusif des ménages ruraux pauvres, en particulier des femmes et des jeunes.

Il comprendra quatre composantes :

- Restauration des sols et mobilisation et gestion des eaux de surface par la réalisation des ouvrages en pierres sèches et micro barrages ;

- Développement des systèmes agricoles et d'élevage et de valorisation des ressources naturelles par le renforcement des capacités des OP et des acteurs locaux, l'appui aux initiatives locales de production agricole, de l'élevage ou de valorisation des ressources naturelles et l'appui pour l'analyse des systèmes de production et le conseil technique ;
- Appui au développement local par l'alphabétisation fonctionnelle ;
- Coordination et gestion.

Le coût total du Projet (PASK II) est estimé à 10 766 000 000 d'ouguiya soit 38 400 000 \$USD.

Tableau 8 : Récapitulatif et coûts de la composante 3

	Superficie concernée	Coût (MILLIONS UM)	Coût (MILLIONS USD)
Programme National de construction et de réhabilitation des barrages	16.300 ha	13.578	48,49
Projet 1 : Construction et de réhabilitation de petits et moyens barrages	12.000 ha	8.238,00	29,42
Projet 2 : Construction de 5 grands barrages de retenue	4.000 ha	4.500,00	16,07
Projet 3 : Aménagements de petits périmètres irrigués fourragers en zone pluviale	300 ha	840,00	3,00
Programme de «lutte contre la pauvreté dans l'AFTOUT Sud et le KARAKORO (PASKII)	9.000 ha	10.766	38,45
Sous-total composante 3	25 300,0	24 344,0	86,9

Tableau 9 : Impacts attendus à travers la mise en œuvre de composante 3

Indicateurs	SITUATION 2012	Résultats attendus (additionnels)	Résultats 2012+PDRI(C3)
Production Céréales Traditionnelles (T)	93 537	30 360	123 897
Valeur de production céréales traditionnelles (T)	7 483	2 429	9 912
Nombre de ménages bénéficiaires*	178 743	25 300	204 043
Part de production par ménage (T/ménage)	0,523	1,2	1,2

* Ce programme vise l'amélioration de la productivité et des revenus des ménages pratiquant ce type de cultures

COMPOSANTE 4 : PROGRAMME DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DES ZONES HUMIDES

A) Projet de développement de TAMOURT N'AAJ

La TAMOURT EN-NAAJ est une dépression située à la bordure Ouest du plateau du TAGANT, près de Moudjéria. Elle est entièrement située en climat subdésertique. D'une superficie totale estimée à 103.590 ha, la zone de la TAMOURT est située à environ 500 km à l'Est de Nouakchott.

L'étude réalisée par le bureau MCG précise que les aménagements dans la TAMOURT peuvent couvrir une superficie totale de 15.129 Ha répartie comme suit :

Tableau 10 : Répartition des superficies concernées par le projet TAMOURT N'AAJ

Source d'eau	Superficies (ha)
Mares	13.000
Décrue	1.500
Puits et forages	583
Puits (Périmètres maraîchers)	46
Total	15.129

Cette sous-composante vise à développer une approche type aménagement de terres dégradées avec différentes possibilités (conservation des eaux et du sol, aménagements agro-sylvo-forestiers, infrastructures de désenclavement et de protection, curages de lits d'oued, etc.). Les aménagements intégrés devraient favoriser la production de blé et d'autres céréales traditionnelles.

Le coût de ce volet est estimé à 14 511 160 000 d'ouguiya soit 51 826 000 \$ USD pour une durée de 5 ans.

B) Projet de développement de la zone de WENJE

La zone du projet appelée communément Wenjé se situe à la limite de la commune de Vassala dans la Moughataa de Bassiknou à 60 km environ vers le sud. Elle s'étend sur une longueur de 70 km à partir de Vassala vers le nord dans sa partie amont.

La population bénéficiaire compte 5 000 habitants résidant dans les principales localités riveraines de Vassaa, de M'Treiwagh, de Beretouma, de Bentia, de Terbenkou, de Kleiva, de Douweinka, de Medalla et de Kendialek.

La zone de Venjé est une zone de pâturage pour les éleveurs locaux. 15 000 têtes de bovins y pâturent sur place.

Les infrastructures de base existantes sont :

- Trois (3) clôtures en barbelé au niveau de Bentia, de Terbenkou et de Kleiva,
- Deux (2) parcs de vaccination à Beretouma et Kleiva,
- Un (1) puits de 55 m non tarissable à Bentia
- Un (1) sondage équipé avec un château d'eau à Medalla

Les activités principales de ces populations sont l'agriculture, l'élevage et le commerce.

L'objectif du projet est de proposer et exécuter un programme de développement de cette zone pour permettre une exploitation rationnelle et optimale de ses ressources par la définition d'un programme de mise en valeur qui tient compte de la spécificité de la zone.

Ce projet va assurer un développement durable et intégré dans cette zone par la mise en place d'un pôle de développement autour d'un barrage, l'aménagement de superficies et le développement de petites unités d'irrigation, en vue d'utiliser au mieux l'eau disponible.

Le coût de ce volet est estimé à 2.856 000 000 (Etude et travaux) soit 10,200 000 USD pour une durée estimative de 5 ans.

C) Projet de développement de la zone de MAHMOUDA

Le projet d'aménagement de la zone de MAHMOUDA vise l'amélioration de la production agricole et animale

Les travaux sont essentiellement :

- L'aménagement hydro agricole
- L'équipement hydrologique
- La mise en valeur (décrue améliorée et maraîchage),
- La confection de digues et diguettes,
- La protection contre la divagation des animaux
- L'aménagement des zones d'abreuvement
- Le désenclavement des zones de production

Le coût du Projet est estimé à 4 760 000 000 d'ouguiya soit 17 000 000 \$USD pour une durée estimative de 3 ans.

Tableau 11: Récapitulatif et coûts de la composante 4

Projets	Superficie concernée	Cultures concernées	Coût (MILLIONS UM)	Coût (MILLIONS USD)
Projet 1 : Développement de TAMOURT N'AAJ	15.129	Blé, sorgho, maïs	14.511	51,826
Projet 2 : Développement de la zone de WENJE	4.000	Blé, sorgho, maïs	2.856	10,2
Projet 3 : Développement de la zone de MAHMOUDA	5.000	Blé, sorgho, maïs	4 .760	17
Sous-total composante 4	24 129		22 127	79 026

Tableau 12: Impacts attendus à travers la mise en œuvre de la composante 4

Indicateurs	SITUATION 2012	Résultats attendus (additionnels)	Résultats 2012+PDRI (C4)
Production Blé et céréales traditionnelles (zone couverte par le projet) (T)	1 319	48 000	49 319
Valeur de production céréales traditionnelles (Millions UM)	152	5 550	5 702
Valeur ajoutée (Millions UM)	136	5 023	5 159
Nombre de ménages bénéficiaires*	1 466	48 258	48 258

COMPOSANTE 5 : RECHERCHE, FORMATION ET VULGARISATION

Projet de renforcement des capacités des systèmes nationaux de Recherche-Formation-Vulgarisation

Le faible taux d'adoption et de transfert des acquis de la recherche est consécutif à l'absence d'une articulation et d'une vision globale Recherche/Formation/vulgarisation. On note aussi l'absence d'une meilleure implication des acteurs et partenaires pour la prise en compte des problématiques de développement des exploitations agricoles dans leur spécificité.

Enfin, la volonté politique en faveur de la recherche et du conseil rural ne se traduit pas dans le niveau des moyens (humain, technique et financier) dévolus par l'Etat à la recherche.

L'objectif global de ce Projet est promouvoir une recherche développement ciblée et un dispositif de conseil rural opérationnel impliquant les acteurs au long de la chaîne de valeur et intégrant l'environnement.

Il vise la mise en œuvre d'un ensemble d'activités relatives aux renforcements des capacités des structures de recherche et de formation dont notamment :

- La mise en œuvre de programme de formation au profit du personnel technique (chercheurs, techniciens de la DRFV, du CNRADA et du CNERV)
- L'amélioration de l'outil de travail du CNRADA et CNERV (acquisition des équipements de laboratoires et des stations de recherche)
- La production et l'approvisionnement du marché en semences de pré base de bonne qualité (CNRADA)
- La production de semence de base et pré base, production de semence de base en milieu paysans (CNRADA)

- La collecte et la multiplication des écotypes locaux et la mise en place d'un programme phylogénétique (CNRADA).

Coût du projet est estimé à 1 400 000 000 d'ouguiya soit 5 000 000 USD pour une durée d'exécution de 3 ans.

Tableau 13 : Récapitulatif et coûts de la composante 5

Projets	Coût (MILLIONS UM)	Coût (MILLIONS USD)
Projet 1 : renforcement des capacités des systèmes nationaux de Recherche-Formation-Vulgarisation	1.400,00	5,00

COMPOSANTE 6 : APPUI INSTITUTIONNEL ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Cette composante vise à identifier et renforcer à terme les outils de planification de la politique générale du département du Développement Rural et à renforcer les capacités techniques, logistiques et humaines de ses structures centrales et régionales afin de pouvoir assumer pleinement leurs missions respectives.

La composante porte sur deux actions en particulier :

- La première concerne le renforcement des capacités humaines, logistiques et opérationnelles du département par la mise à sa disposition de : (i) moyens de locomotion (50 véhicules 4x4 et 100 motos) et (ii) de bourses de formations diplômantes (50) et de perfectionnement (100). Les coûts relatifs à cette action sont pris en compte dans le chapitre « mise en œuvre et coordination du programme ».
- La seconde concerne la création d'un fonds d'études pour réaliser quelques études stratégiques prioritaires d'urgence et pour constituer, au cours de l'année 2013, un portefeuille des 20 projets jugés les plus indispensables pour développer le secteur rural.

Les études à entreprendre en priorité sont :

A) Le Projet de recensement général de l'agriculture et de l'élevage

Le recensement général de l'agriculture et de l'élevage permettra la mobilisation de l'information et l'établissement d'une véritable cartographie des connaissances des régions rurales dans divers secteurs ruraux.

a) Justificatifs

Le suivi de l'évolution des conditions de vie des populations relativement à la pauvreté et au développement humain durable, et l'appréciation de l'impact des politiques du CSLP et de la SDSR passent par l'obtention des informations pertinentes, fiables et exploitables dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage.

La situation actuelle en matière de statistiques de l'agriculture ne répond pas aux besoins nécessaires pour soutenir la planification, le suivi et la prise de décision dans le secteur agricole.

Seulement la production céréalière fait l'objet d'un suivi statistique. Il est nécessaire de couvrir également les maraichages, l'élevage...

b) Objectifs :

- Amélioration de la production et de la diffusion des statistiques agropastorales pour refléter les besoins du secteur dans des politiques de développement rural plus ciblée et adaptée
- Evaluation des politiques et stratégies mis en place ces dernières années
- Mise en place d'un Système moderne d'archivage des données

- Réalisation d'un Atlas sur l'agriculture et l'élevage en Mauritanie

Le coût estimatif de ce projet est estimé à 1 900 000 000 d'ouguiya soit 6 790 000 USD pour une durée 42 mois.

L'étude de ce projet est disponible.

B) Elaboration des schémas directeurs pour le développement des zones de production

a) Zone de la vallée

Un schéma directeur d'aménagement de la rive droite, qui prendra en compte : (i) les exigences de préservation du quota des eaux de la Mauritanie dans le cadre l'OMVS à l'horizon 2025 à travers un rythme d'aménagement soutenu ; (ii) une répartition spatiale des aménagements tenant compte de la réduction de la crue artificielle et des compensations des superficies irriguées au profit des populations n'ayant plus accès à la culture de décrue ; (iii) une prise en compte des réhabilitations en vue de la durabilité des périmètres ; (iv) les groupes prioritaires tels que les jeunes à réinsérer et les exploitations à consolider et étendre au niveau des périmètres collectifs en vue de la viabilité économique des parcelles des attributaires ; (v) et l'intégration de l'agriculture et de l'élevage. Réorganisation foncière et domaniale, et son extension à de nouvelles zones, mettre en place un dispositif décentralisé de gestion des affaires foncières et l'élaboration du schéma de structures foncières dans les zones de productions

Un plan d'occupation des sols (POS) pour la moyenne et la haute valle sera élaboré dans le cadre de ce programme. Il sera pris en compte l'évaluation du POS du Trarza et du Brakna ouest déjà en cours de mise en œuvre. En outre, un appui sera apporté aux services en charge du foncier pour avancer tangiblement la mise en œuvre de la loi sur la réforme foncière de l'an 2000 et de son décret d'application. L'administration en charge du foncier devrait être renforcée de façon à ce qu'elle soit capable de suivre le processus

b) Zone de la décrue

Lancement d'une étude de schéma directeur de la culture de décrue et des cultures derrière barrage à l'horizon 2025 prenant en compte : (i) le potentiel des ressources hydriques nationales et leur valorisation ; (ii) les résultats des projets Maghama décrue et le Brakna Ouest en matière de décrue améliorée ; (iii) l'introduction des innovations techniques d'amélioration de la décrue par des apports d'eau pour éliminer le déficit hydrique des plantes (expériences de N'Beika en ce qui concerne le blé en décrue et du projet VISA de la coopération espagnole en matière de sorgho irrigué).

c) Zone pastorale

Lancement d'une étude de schéma directeur de développement de l'hydraulique pastorale prenant en compte : (i) les potentialités nationales en pâturages et leur répartition spatiale ; (ii) les ressources en eau disponibles dont notamment les eaux de surface et sous-terraines ; (iii) l'aménagement des mares et des rampes d'accès aux

cours d'eau ; et (iv) la définition des modes de gestion des infrastructures et la contribution au paiement du coût de l'eau par les éleveurs.

Dans le cadre de cette étude il sera procédé à la réalisation d'un inventaire des ressources en eau tant du point de vue quantitatif que qualitatif (bassins versants, zones humides continentales, nappes phréatiques) ; d'un autre relatif aux ressources en sols avec la détermination de leurs aptitudes culturales, leurs niveaux de carence et les propositions d'amendements, ainsi que les cartes pédologiques des différentes zones agricoles.

Enfin un guide national d'irrigation et d'exhaure adapté aux différentes zones et typologies d'aménagement hydro-agricoles sera réalisé.

Coût d'élaboration de ces plans directeur est estimé à 1 540 000 000 d'ouguiya soit 5 500 000 de USD pour une durée de 2 ans.

C) Etude organisationnelle et fonctionnelle de la SNAAT :

La Société Nationale des Aménagements Agricoles et Travaux (SNAAT) créée en 2009 est chargée de contribuer à la mise en œuvre de la politique nationale de l'agriculture et de la sécurité alimentaire à travers la réalisation des travaux des travaux agricoles et d'aménagement (cf. décret 037/2009 du 25/01/2009). Son champ d'activité couvre : (a) le domaine agricole (nivellement ; travaux du sol ; moisson) ; (b) les aménagements (périmètres irrigués et de décrue ; entretiens des barrages et digues de protection) ; (c) les travaux publics (pare feux ; pistes rurales ; routes ; urbanisme ; barrages ; digues ; ouvrages d'art) ; et (d) l'élaboration des projets.

La SNAAT qui a des perspectives d'expansion territoriale est confrontée à des contraintes majeures dont : (1) l'absence d'infrastructures de maintenance ; (2) le manque de moyens de logistique (véhicules de liaison, porte char, camions bennes et citernes) ; (3) des difficultés d'approvisionnement en pièces de rechange ; et (4) une insuffisance en personnel qualifié.

L'étude d'organisation fonctionnelle de la SNAAT est réalisée en perspective de renforcer ses capacités managériales. En effet la SNAAT doit jouer à moyen termes, en matière de réalisation et d'entretien des infrastructures hydro-agricoles, des rôles similaires à ceux que joue actuellement l'ATTM dans le domaine de réalisation des routes et l'ENER en matière d'entretien routier.

Le Coût de cette étude est estimé à 84 000 000 d'ouguiya soit 300 000 \$ USD pour une durée estimative de 6 mois.

Tableau 14 : Récapitulatif et coûts de la composante 6

Projets	Coût (MILLIONS UM)	Coût (MILLIONS USD)
Projet 1 : Recensement général de l'agriculture et de l'élevage	1.900,00	6,79
Projet 2 : Elaboration des schémas directeurs pour les zones de production	1.540,00	5,50

Projet 3 :Etude organisationnelle et fonctionnelle de la SNAAT	84,00	0,30
Sous-total composante 6	3.524	12,59

MISE EN ŒUVRE ET COORDINATION DU PROGRAMME (DISPOSITIFS INSTITUTIONNELS)

Ce programme s'inscrit dans le Programme National d'Investissement Agricole qui sera exécuté par une structure au sein du MDR dédiée à la mise en œuvre des projets et programmes d'investissement de la nouvelle SDSR.

JUSTIFICATIFS ET RESULTATS ATTENDUS DU PROGRAMME

Le programme de développement rural intégré, objet de cette requête, est un segment du PNIA/SDSR horizon 2020 dont les objectifs de couverture de besoins et de productions pour le lait et les principales céréales consommées (riz, sorgho, blé) sont respectivement de 70% et de 80% (toutes céréales confondues).

La mise en œuvre de ce programme permettra une augmentation graduelle de la production annuelle à partir de 2013 pour atteindre, dès 2018, une production additionnelle d'au moins 234 570 T de céréales (23% des besoins totaux de la population en 2018) et environ 19 200 T de lait (26% de nos importations de lait en 2011).

En matière d'emplois elle permettra la création de l'équivalent de 1 050 000 hommes/jour par an en emplois directs tandis que les mises en valeur en zone pluviale et en décrue bénéficieront directement à environ 73 500 ménages agricoles.

Ledit programme consiste en la mise en œuvre d'une vingtaine de projets de développement relatifs aux activités essentielles suivantes :

- L'aménagement de 16 950 ha de périmètres irrigués ;
- L'aménagement de 5 000 ha de décrue améliorée ;
- La construction et/ ou la réhabilitation de 155 moyens et petits barrages et de 5 grands barrages de retenue ;
- La mise en valeur des zones humides (Tamourt N'Aaj, Wenjé et Mahmouda) ;
- L'aménagement de 300 ha de petits périmètres irrigués en zone pluviale pour la production des cultures fourragères ;
- La construction de deux usines pour la valorisation de la production de lait ;
- L'implantation d'un centre d'insémination artificielle ;
- La capitalisation des acquis du programme de «lutte contre la pauvreté dans l'AFTOUT Sud et le KARAKORO (PASKI) » et la poursuite de ses activités en mettant l'accent beaucoup plus sur les aspects économiques, l'organisation et la valorisation durable des ressources naturelles (PASK II) ;
- La mise en œuvre d'une composante d'appui institutionnel et renforcement des capacités.

Annexe 1 Budget prévisionnel

Composantes et projets du programme	Coûts en millions		Durées (an)
	\$ USD	UM	
Composante 1 : Valorisation des productions de l'élevage	46,56	13 049,20	
▪ Projet de renforcement des services de l'élevage	10,00	2 800,00	3
▪ Projet de valorisation de la production laitière (2 usines de traitement)	31, 86	8 919, 2	2
▪ Projet d'implantation d'un centre d'insémination artificielle	4,7	1 330,00	3
Composante 2 : Développement de l'agriculture irriguée	178,523	49 985,90	
▪ Projet d'aménagement de 12 000 ha	100,30	28 082,90	5
▪ Aménagement cuvette orientale R'KIZ et zone de transition (3 000 ha)	36, 123	10 115,00	3
▪ Projet de relance de l'agriculture irriguée à FOUM GLEÏTHA (1950 ha)	7,00	1 960,00	3
▪ Projet d'aménagement hydro-agricole au BRAKNA Ouest (phase II, 5000 ha)	20,00	5 600,00	5
▪ Projet d'aménagement des axes hydrauliques	15,10	4 228,00	5
Composante 3 : Optimisation et appui à l'agriculture de subsistance	86,94	24 344,00	
▪ Projet de construction et réhabilitation de 155 petits et moyens barrages	29,42	8 238,00	5
▪ Projet de construction de 5 grands barrages de retenue	16,07	4 500,00	5
▪ Projet d'aménagement de petits périmètres irrigués fourrager en zone pluviale	3,00	840,00	2
▪ Programme de «lutte contre la pauvreté dans l'AFTOUT Sud et le KARAKORO (PASKII)	38,45	10 766,00	5
Composante 4 : Mise en valeur agricole des zones humides	79,02	22 127,16	
▪ Projet de développement de TAMOURT N'AAJ	51, 826	14 511,16	5
▪ Projet de développement de la zone de WENJE	10,20	2 856,00	5
▪ Projet de développement de la zone de MAHMOUDA	17 ,00	4 760,00	3
Composante 5 :Recherche, Formation et Vulgarisation	5,00	1 400,00	
▪ Projet de renforcement des capacités des systèmes nationaux de Recherche-Formation-Vulgarisation	5,00	1 400,00	3
Composante 6 : Appui institutionnelle et renforcement des capacités	20,59	5764,00	
▪ Projet de Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage	6,79	1 900,00	3,5
▪ Elaboration des plans directeurs	5,50	1 540,00	2
▪ Etude organisationnelle et fonctionnelle de la SNAAT	0,30	84,00	0,5
• Mise en œuvre et coordination du programme	8	2 240	6
Total général	416,680	116670,26	5

Annexe 2 Localisation géographique des projets

